

## Le pont-levis du château de Montfort (Côte-d'Or)

MAX JOSSERAND\*



Situé sur la commune de Montigny-Montfort en Auxois<sup>1</sup>, le château de Montfort occupe un éperon barré dominant la route qui relie Semur à Montbard. Le front défensif de la forteresse, tourné vers le midi, est constitué d'une courtine qui barre l'éperon. Elle est flanquée de trois tours qui présentent à l'assaillant des demi octogones. La porte est située entre les deux tours de l'est.

Cette architecture militaire particulière de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle est caractérisée par l'emploi de tours à plan polygonal (demi octogone prolongeant un corps rectangulaire). Ce type de

tour à front polygonal se retrouve non loin de là aux deux tours, Saint-Louis et l'Aubespain, qui flanquent la courtine orientale du château de Montbard.

Il semblerait qu'à l'époque où on a élevé le château de Montfort (vers 1290), la mode était aux flanquements polygonaux dans cette région. Il est fort probable qu'après avoir édifié le château de Montbard, les mêmes bâtisseurs se sont déplacés de 7 km vers le sud pour construire le château de Montfort. D'autres châteaux dont les constructions sont de la même époque, présentent une architecture à tours polygonales : Arrabloy à Gien, le Mas-d'Auvignon, la tour orientale de Ravel<sup>2</sup>.

---

\* Max Josserand est enseignant à la retraite de technologie et de dessin technique. Il a publié récemment *Ponts-levis et ponts levis de Chalon-sur-Saône*, Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, 2005.

<sup>1</sup> Montigny-Montfort, cton et arrt de Montbard, Côte-d'Or.

---

<sup>2</sup> Arrabloy, commune et cton de Gien, arrt, Montargis, Loiret.

Le Mas-d'Auvignon, cton Lectoure, arrt Condom, Gers.

Dès que l'on approche de l'entrée du château de Montfort, on est surpris par la grandeur de la porte qui présente une hauteur très importante et inhabituelle : 4,25 m, pour une largeur de passage de 2,33 m (fig. 2).

Sur les côtés et au-dessus du passage, les feuillures ménagées dans la pierre délimitent le logement destiné à recevoir un tablier (fig. 3). C'est l'indication que, par le passé, un pont-levis défendait l'entrée de ce château. Au-dessus de la porte, il n'y a aucune rainure destinée à recevoir les bras d'un pont-levis à flèches et nous n'apercevons aucun trou destiné aux passages des cordes du treuil. L'absence de rainures est justifiée par le fait qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le pont-levis à flèches n'était pas encore utilisé. En revanche, certains châteaux de grands seigneurs étaient déjà dotés de ponts-levis manœuvrés par des treuils.

Au ras du sol, de chaque côté de la porte, à l'aplomb des feuillures, subsistent deux pierres saillantes qui présentent sur leur face supérieure une gorge. Le poli de ces deux gorges témoigne qu'elles supportaient la traverse d'un tablier et permettait à celui-ci de pivoter autour d'un axe horizontal. La hauteur prise entre la feuillure supérieure et le seuil est de 4.60 m et les feuillures sont conçues pour accueillir un tablier de 16 cm d'épaisseur. Ce tablier qui, une fois relevé, condamnait l'entrée, devait avoir une masse largement supérieure à une tonne. Le mécanisme de manœuvre du pont-levis se devait d'être très élaboré, car un simple treuil n'aurait jamais permis de relever cet énorme tablier.

La partie horizontale du seuil, à partir de l'alignement des pierres saillantes à gorge jusqu'à 1.75 m à

l'intérieur, est constituée d'un remblai non compact constitué de pierres de la grosseur de moellons. Les interstices entre les pierres indiquent clairement que le remblai obstrue une ancienne fosse qui a été comblée il y a peu d'années (fig. 1).

La présence de cette fosse, qui communiquait primitivement avec les fossés, plaide en faveur de l'utilisation passée d'un pont-levis avec tablier à bascule, probablement équipé d'un contrepoids. La manœuvre du tablier pouvait être effectuée par deux cordages mus par un treuil situé tout en haut de la porte, comme cela était à la porte de Sens à Villeneuve-sur-Yonne. Cette même manœuvre aurait pu aussi être exécutée grâce à un mécanisme situé sous le tablier, dans la fosse.

Nous pouvons imaginer sans peine que ce pont-levis, d'un mécanisme trop sophistiqué pour son époque, pourvu d'un long tablier très lourd, était devenu probablement défaillant moins d'un siècle plus tard.

Le seigneur du lieu a peut-être voulu remplacer le système à bascule par un double pont-levis. Par un premier dispositif à flèches plus performant et ostentatoirement conforme aux nouveaux ponts-levis qui équipaient les châteaux des grands seigneurs et par un système à treuil pour manœuvrer le second tablier (fig. 3).

Pour recevoir la traverse mobile destinée à supporter les flèches, deux cavités ont été creusées légèrement en avant et de part et d'autre de l'entrée, dans les flancs des deux tours. Les deux cavités qui ne sont que des trous informes, laissent envisager que ces trous n'ont jamais accueilli le mécanisme à flèches (fig. 5).

Pour quelles raisons les travaux d'édification de ce nouveau pont-

---

Ravel, cton Vertaizon, arrt Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme.

levis ont-ils été arrêtés ? Nous ne le savons pas. En revanche, quand un pont-levis est transformé en pont dormant, la plupart du temps, c'est à cause de la rupture d'une ou des consoles à gorge qui reçoivent la traverse pivot. Le déblaiement de la fosse pourrait utilement nous renseigner sur l'état des deux consoles et sur le type de mécanisme qui aurait pu être utilisé pour mouvoir ce pont à bascule.

Si le mécanisme à flèches n'a pas été mis en place, le nouveau tablier n'a pas pu être équipé d'un mécanisme pour le relever. Le pont est alors devenu dormant.

L'aménagement de deux secteurs circulaires dans les parois latérales indique clairement que la fosse intérieure a été recouverte d'un petit tablier mobile, facile à manœuvrer par un mécanisme qui n'a pas laissé de trace. C'est probablement ce dernier pont-levis qui a perduré pendant plusieurs siècles.

### **Conclusion**

Les études des nombreux châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle permettent de constater que la norme en vigueur entre le XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, pour la portée utile d'un tablier de pont-levis, est proche de 3,60 m. Que penser alors de la portée de 6,20 m du tablier du pont-levis du château de Montfort ?

Pour des raisons uniquement ostentatoires, les concepteurs du château de Montfort ont peut-être construit une grande et haute porte dotée d'un immense pont-levis. Il est vrai que les dimensions de la porte et

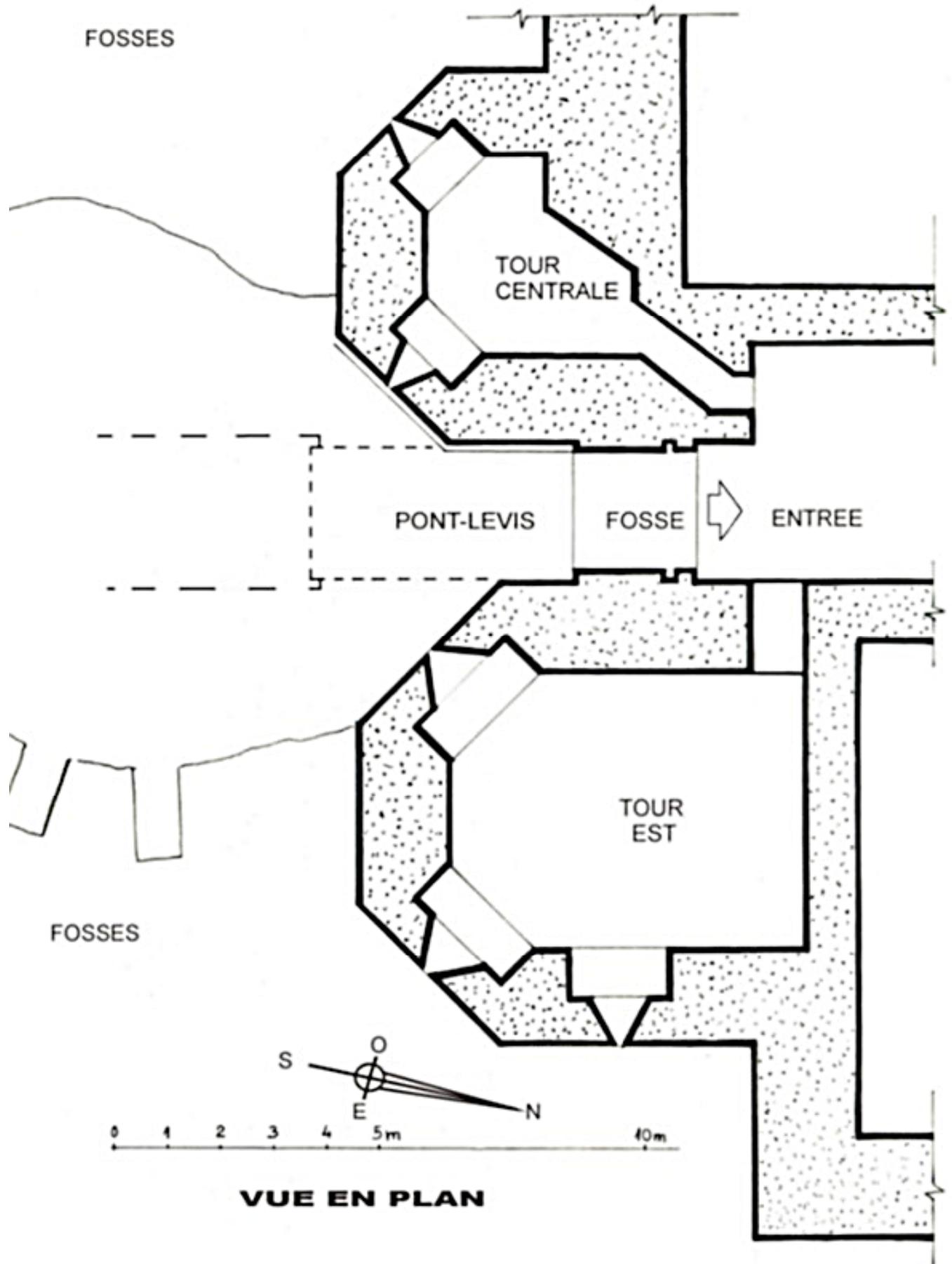
du pont étaient gigantesques et inhabituelles pour l'époque.

Ce premier pont-levis, hors norme, a nécessité l'emploi de deux mécanismes associés à la manœuvre de la lourde passerelle. Les consoles à gorge ont été soumises à de très fortes contraintes par le poids du tablier et de son contrepoids. Il n'est pas étonnant qu'en moins d'un siècle, le pont-levis ait pu devenir non manœuvrable par la défaillance d'un de ses éléments. Ce pont-levis à bascule ne pouvait pas être réparé et on a jugé bon de le remplacer par deux autres ponts-levis plus maniables, dont l'un était prévu avec un mécanisme à flèches.

D'autre part, un livre de compte de 1517 nous apprend que le pont a été refait ainsi que le chevalet qui descend en bas des fossés. Est-ce au cours de ces travaux qu'on s'est aperçu que la construction du mécanisme à flèches, intégré aux maçonneries, n'était pas réalisable et on a réussi à construire un mécanisme indépendant sur chevalet, qui fonctionnait ?

Toujours est-il que ce premier pont-levis est devenu pont dormant. Le deuxième pont-levis qui faisait suite était situé sous la porte d'entrée et ses dimensions étaient fort modestes. Sa manœuvre devait être simple et facile. C'est pourquoi, au regard des traces observées sur les parois latérales, nous pensons qu'il a pu être utilisé pendant plus d'un siècle.

Après la révolution, la forteresse n'avait plus d'utilité et a été utilisée en carrière de pierres. Au niveau de l'entrée, les fossés et la fosse ont été comblés pour permettre l'acheminement des lourds matériaux.



**VUE EN PLAN**



Fig. 2. Vue générale de la porte

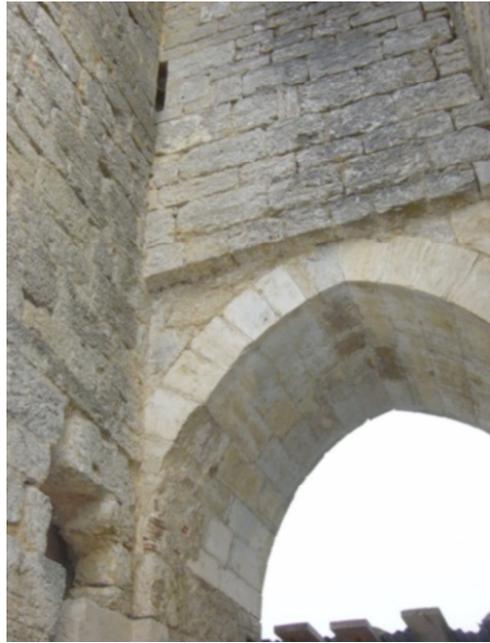


Fig. 3. Logement du tablier



Fig. 4. Trace du pont-levis à treuil



Fig. 5. Cavités pour recevoir la traverse mobile du pont-levis extérieur

## ***Bibliographie***

Max JOSSERAND, *Ponts-levis et ponts-levis de Chalon-sur-Saône*, Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, 2005.

Michel Le CAM, Montfort-en-Auxois et ses seigneurs : un château à terrasse du XIV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne. *In : Bulletin de la Société des amis des arts et de l'Histoire*, t. II, 1970.

Renée et Michel PAQUET, *La seigneurie de Montfort en Auxois au fil des siècles*, Montigny-Montfort : Mons Fortis, 2000.

Christian RÉMY, Châluçet et les châteaux de maître Géraud de Maulmont, *in : Bulletin Monumental*, t. 159-2, 2001, p. 113-141.